

S'ATTAQUER À LA POLITIQUE DE LA PEUR, TOUJOURS



ADRESSE AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS REGIONALES ET AUX CITOYENS

La campagne pour les élections régionales doit être une occasion exemplaire de mettre en avant la nécessité d'une culture publique et des politiques publiques radicalement différentes de celle du pouvoir en place.

L'accélération de nouvelles lois liberticides et d'attaques des droits fondamentaux, d'interventions policières fort inquiétantes (policiers à l'école, enfants en garde à vue, triplement des gardes à vue en 3 ans, ...), étayées sur le contexte de crise financière et économique, aggrave incontestablement la souffrance sociale, le développement des précarités, accélère la casse du service public, généralise au nom du sécuritaire l'insécurité sociale et le populisme pénal. Les professionnalités sont disqualifiées, écrasées.

Cette politique s'installe jour après jour, et récemment encore par la prolifération de la vidéosurveillance avec l'aide de l'Etat, la votation en cours de lois sur la castration chimique et de nouveau sur la récidive, la préparation d'une réforme répressive de la loi sur l'hospitalisation psychiatrique, ..., et même, pour l'essentiel, dans le projet de réforme des collectivités territoriales. Deux exemples sont éloquentes :

* le traitement de la jeunesse comme une classe dangereuse : les rapports Bénisti et de l'Inserm oeuvrant à la loi de prévention de la délinquance ; le rapport Varinard préalable au nouveau code de la justice pénale pour les mineurs ; la loi « anti-bandes » ; les lois renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs (10 août 2007) ; le fichier Edvige et son successeur ; l'actuel projet de « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » dite LOPPSI 2.

* la volonté d'imposition à la psychiatrie des fonctions répressives allant jusqu'à l'enfermement à vie. Après le discours présidentiel du 2 décembre 2008, ont suivi une circulaire du ministère de la santé (22 janvier 2009), de « sécurisation des hôpitaux psychiatriques (chambres d'isolement, vidéosurveillance, nouvelles unités pour malades difficiles ; et bientôt bracelets électroniques), une circulaire (en date du 11 janvier 2010) sur la restriction des sorties d'essai des personnes internées. Auparavant, la loi du 25 février 2008 « relative à la

rétenion de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental » était venue instaurer « la perpétuité sur ordonnance ».

Les résistances citoyennes sont fortes : avec les mouvements de chercheurs, d'enseignants, de soignants, qui ne sont pas terminés ; avec 3 millions de personnes dans la rue en mars 2009 à l'appel unitaire des syndicats ; 2 millions de participants à la votation sur la poste en octobre 2009. Plusieurs pétitions nationales ont rassemblés des centaines de milliers de signataires (Pas de zéro de conduite, L'appel des 39 contre la nuit sécuritaire, « Quel futur pour les jeunes délinquants ? ») ; Réseau Éducation Sans Frontières contre les expulsions de familles d'enfants scolarisés ; les victoires auprès des tribunaux pour certains désobéisseurs dans l'Éducation nationale, pour l'hôpital de Valréas ; ... Ces résistances traduisent le **refus** d'une acceptation fataliste ou démissionnaire de l'ordre néolibéral, de la **société de la surveillance** et de l'asservissement.

Nous réitérons notre refus ✓ du traitement des malades mentaux comme des délinquants potentiels assimilés à une dangerosité sociale, ✓ de la multiplication du fichage de populations, ✓ des politiques néolibérales qui cassent les services publics en santé, à la poste, dans l'éducation et portent atteinte à l'indépendance professionnelle des magistrats des médecins des travailleurs sociaux et des enseignants.

Aussi, nous invitons à porter au débat dans la campagne électorale actuelle cette réalité. Nous appelons les futurs élus régionaux à s'engager à mettre en pratique une politique qui refuse cette régression de la démocratie et qui revienne sur les atteintes inacceptables aux droits fondamentaux et aux libertés.

Collectif Refus de la Politique de la Peur

Contact : contact@refus-peur.fr

Site web : www.refus-peur.fr